

DISPOSITIF DEVOIRS FAITS

ANNEE 2021 – 2022

La **première session** du dispositif Devoirs Faits aura lieu **du 4 octobre au 4 février**.
Les **inscriptions** sont ouvertes **jusqu'au 27 septembre** inclus (fiche à remettre au professeur principal).

Une fois votre enfant inscrit, sa **présence au collège sur le(s) créneau(x) choisi sera obligatoire** (l'appel sera fait comme pour un cours ordinaire).
Les différents droits et obligations des élèves inscrits au dispositif sont rappelés dans le **Contrat Devoirs Faits** disponible **à la fin du carnet de liaison**. Celui-ci devra impérativement être **lu et signé par l'enfant et le(s) responsable légal(-aux)**.

Afin d'offrir de bonnes conditions de travail à tous, **les effectifs pour chaque créneau seront limités**, les élèves s'inscrivant en premier étant prioritaires.

En cas d'incompatibilité avec les créneaux proposés nous rappelons que le Bureau Information Jeunesse de Vélizy propose également des sessions d'aide aux devoirs et que l'assistant pédagogique de l'établissement reçoit les élèves durant la pause méridienne pour l'aide aux devoirs.
Pour finir, une **inscription à mi semestre pourra être envisagée** pour des élèves en grande difficulté, **sur demande du professeur principal**.

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

Responsable de l'enfant en classe de

ne souhaite pas inscrire mon enfant au dispositif devoirs faits

souhaite inscrire mon enfant au dispositif devoirs faits

Merci de cocher dans le tableau les créneaux où vous souhaiteriez inscrire votre enfant.

		Semaine A	Semaine B
Lundi	8h05 - 9h05		
Lundi	15h15 - 16h10		
Lundi	16h10 – 17h05		
Mardi	8h05 - 9h05		
Mardi	15h15 - 16h10		
Mardi	16h10 – 17h05		
Mercredi	8h05 - 9h05		
Jeudi	8h05 - 9h05		
Jeudi	15h15 - 16h10		
Jeudi	16h10 – 17h05		
Vendredi	8h05 - 9h05		
Vendredi	14h00 - 14h55		
Vendredi	15h15 - 16h10		
Vendredi	16h10 - 17h05		

Signature du responsable légal

DISPOSITIF DEVOIRS FAITS

ANNEE 2021 – 2022

La **première session** du dispositif Devoirs Faits aura lieu **du 4 octobre au 4 février**.
Les **inscriptions** sont ouvertes **jusqu'au 27 septembre** inclus (fiche à remettre au professeur principal).

Une fois votre enfant inscrit, sa **présence au collège sur le(s) créneau(x) choisi sera obligatoire** (l'appel sera fait comme pour un cours ordinaire).
Les différents droits et obligations des élèves inscrits au dispositif sont rappelés dans le **Contrat Devoirs Faits** disponible **à la fin du carnet de liaison**. Celui-ci devra impérativement être **lu et signé par l'enfant et le(s) responsable légal(-aux)**.

Afin d'offrir de bonnes conditions de travail à tous, **les effectifs pour chaque créneau seront limités**, les élèves s'inscrivant en premier étant prioritaires.

En cas d'incompatibilité avec les créneaux proposés nous rappelons que le Bureau Information Jeunesse de Vélizy propose également des sessions d'aide aux devoirs et que l'assistant pédagogique de l'établissement reçoit les élèves durant la pause méridienne pour l'aide aux devoirs.
Pour finir, une **inscription à mi semestre pourra être envisagée** pour des élèves en grande difficulté, **sur demande du professeur principal**.

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

Responsable de l'enfant en classe de

ne souhaite pas inscrire mon enfant au dispositif devoirs faits

souhaite inscrire mon enfant au dispositif devoirs faits

Merci de cocher dans le tableau les créneaux où vous souhaiteriez inscrire votre enfant.

		Semaine A	Semaine B
Lundi	8h05 - 9h05		
Lundi	15h15 - 16h10		
Lundi	16h10 – 17h05		
Mardi	8h05 - 9h05		
Mardi	15h15 - 16h10		
Mardi	16h10 – 17h05		
Mercredi	8h05 - 9h05		
Jeudi	8h05 - 9h05		
Jeudi	15h15 - 16h10		
Jeudi	16h10 – 17h05		
Vendredi	8h05 - 9h05		
Vendredi	14h00 - 14h55		
Vendredi	15h15 - 16h10		
Vendredi	16h10 - 17h05		

Signature du responsable légal